A St Just le 6 novembre 2026.

La direction ne manque pas d'air !



La direction a fait le choix de répondre à la communication de la **CGT** DS Smith St Just du 6 novembre 2026 concernant le simulacre de discussion de notre accord PP.

Cette dernière, **qui visiblement nous prend pour des imbéciles**, indique que « contrairement *à ce qui est affirmé, la Direction n'a jamais proposé de calquer la Prime de Performance de St Just sur le modèle appliqué dans les autres sites du Groupe* ». Elle précise aussi « *viser à conserver un point d'équilibre autour de la moyenne historique de versement de la prime, soit 17%, tout en faisant évoluer le mode de calcul afin qu'il soit davantage lié à l'atteinte des objectifs de la trajectoire du site plutôt qu'à une comparaison avec les résultats obtenus au cours des 24 derniers mois* ». La **CGT** DS Smith St Just constate que notre direction a oublié de préciser qu'elle voulait plafonner à 20%, qu'à date, le taux pivot n'est pas de 17% mais de 18% et **que supprimer le calcul de comparaison sur les 24 derniers mois qui permet de limiter les variations trop importantes**. **Mieux encore, dans les critères qu'elle souhaiterait mettre en place, certains pourraient avoir des effets dévastateurs sur le calcul, donc le montant versé aux salarié.es.**

La **CGT** DS Smith St Just et les salarié.es ne sont pas dupes, l'objectif final de la direction est bien de gratter encore et encore sur le dos des salarié.es **pendant que de l'autre les frais de groupe augmentent considérablement, plus 1M€ sur un an**.

Le cadre a été posé, la **CGT** DS Smith St Just attend une réponse pour le 13 novembre 2026 sur la seule et unique revendication posée : maintien de l'accord actuel pour 4 ans. À l'issue de cette date, notre organisation syndicale prendra ses responsabilités.

L'avenir de notre accord se décide aujourd'hui, demain, il sera trop tard !

La CGT DS Smith St Just.